



Dettes huissier saisies

Par **Cendrillon83**, le **15/09/2021** à **13:58**

Bonjour,

Un huissier s'est présenté à mon domicile pour une dette de mon ex-conjoint, dette qui date de plus de 25 ans. Il me réclame 4.000 euros de dette de celui ci, me harcèle tous les jours au téléphone et menace de saisie. Que faire ?

Merci.

Par **P.M.**, le **15/09/2021** à **14:09**

Bonjour,

Vous ne précisez pas si l'Huissier vous a délivré un acte...

Il faudrait que vous demandiez à l'Huissier en quoi cette dette vous concerne et qu'il vous présente un titre exécutoire en cours de validité donc qu'il vous produise des actes qui ont interrompu la prescription, vous pourriez ajouter qu'à défaut, vous considèreriez ses relances comme du harcèlement moral...

Par **Cendrillon83**, le **15/09/2021** à **15:17**

bonjour quant on c est séparé il y a 25 ans avec mon ex conjoint un partage des dettes a ete effectué j ai soldé toutes les creances de credits avec attestation de solvabilite pour la banque de france sauf 1 creanciers qu il ne ma pas fourni la solvabilité du dossier comme le dit la loi aujourd'hui l huissier me dit que mr c est mis insolvable et qu il resterait deux dossiers dont un que j ai soldé directement a l epoque et que le deffichage c etait fait mais ne m avait pas fourni d attestation de solvabilité et l autre celui de mr qu il n a pas réglé . Aujourd'hui c est un harcèlement tous les jours au tel meme au travail sur un dossier que mon ex n a pas réglé et un deuxieme que j ai payé . Comment me sortir des griffes de cet huissier qui menace une saisie ,avec mes remerciements

Par **P.M.**, le **15/09/2021** à **15:23**

Je pensais vous avoir indiqué ce qu'il fallait faire éventuellement par lettre recommandée avec AR auprès de l'Huissier car même avec un titre exécutoire antérieur à 2008, sa prescription a eu lieu en 2018 sauf interruption...

Si l'Huissier pouvait faire une saisie, il ne vous harcèlerait pas, il la ferait...

Par **Cendrillon83**, le 15/09/2021 à 16:11

bonjour quant on c est séparé il y a 25 ans avec mon ex conjoint un partage des dettes a ete effectué j ai soldé toutes les creances de credits avec attestation de solvabilite pour la banque de france sauf 1 creanciers qu il ne ma pas fourni la solvabilité du dossier comme le dit la loi aujourd'hui l huissier me dit que mr c est mis insolvable et qu il resterait deux dossiers dont un que j ai soldé directement a l époque et que le defichage c etait fait mais ne m avait pas fourni d attestation de solvabilité et l autre celui de mr qu il n a pas réglé . Aujourd'hui c est un harcèlement tous les jours au tel meme au travail sur un dossier que mon ex n a pas réglé et un deuxieme que j ai payé . Comment me sortir des griffes de cet huissier qui menace une saisie ,avec mes remerciements

Par **P.M.**, le 15/09/2021 à 17:29

Même réponse que précédemment...

Par **Marck_ESP**, le 16/09/2021 à 10:37

Bonjour

Si cet huissier vous appelle tous les jours, aujourd'hui, dites lui en plus que vous déposez plainte pour harcèlement et demandez lui de cessez ses appels.

Tenez nous au courant.